



RENTRÉE PÉRISCOLAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES





Dossier inscriptions aux accueils périscolaires 2023-2024



SOMMAIRE

Introduction - RGPD
 Page 1
 Informations diverses
 Page 2
 Modalités d'inscriptions
 Page 3

♣ Les différentes activités
Page 3

INTRODUCTION

Depuis janvier 2021, la Ville a mis en place un portail famille.

Cet outil vous permet d'effectuer les opérations de guichet sans avoir à vous déplacer auprès des services concernés.

Vous pouvez consulter et modifier vos données personnelles, échanger des documents, accéder aux pièces, au coffre-fort numérique, gérer les pré-inscriptions et les inscriptions à la petite enfance, à l'école, ainsi qu'aux différents temps d'accueil périscolaire tels que : la restauration scolaire, les TAP, les accueils périscolaires du matin et du soir, à l'étude surveillée, à l'accueil du mercredi midi, à l'accueil du mercredi après-midi et autres accueils en centre de loisirs.

Vous pourrez également avoir accès à la facturation et au règlement de ces différents services.

Pour toutes questions concernant l'utilisation de ce portail vous pouvez contacter la Ville au 02.40.85.45.77 ou par mail sur <u>portailfamille@indre44.fr</u>

L'ACLEEA et le pôle des services à la population de la Mairie d'Indre vous souhaitent bonne lecture de ce guide d'informations qui est divisé en trois parties : informations générales, les activités gérées par la Ville et celles en charge de l'ACLEEA.



La ville d'Indre attache une grande importance à la protection de vos données personnelles et au respect de votre vie privée. A ce titre, le document de présentation cidessous vise à vous informer des pratiques concernant la collecte, l'utilisation et le partage des données personnelles que nous recueillons par le biais du Portail Famille mis en œuvre par le logiciel « Technocarte» ou par le biais de formulaires papiers. Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur ce lien https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees



Dossier inscriptions aux accueils périscolaires 2023-2024



INFORMATIONS DIVERSES

	7h30-8h45	8h45-12h	12h-13h20	13h20- 14h20	14h20- 16h30	16h30-17h15	17h15-18h30	
Lundi Mardi	Accueil ACLEEA	Ecole	Pause méridienne	TAP	Ecole	Etude Surveillé CE1- CM2	Accueil ACLEEA	
Jeudi						Accueil A	ACLEEA	
Vendredi	Accueil ACLEEA	Ecole	Pause méridienne	TAP	Ecole	Accueil A	ACLEEA	
	7h30-8h45	8h45-11h45	11h45-12h30	30 12h30-17h45		17h45	17h45-18h30	
Mercredi	Accueil ACLEEA	Ecole	Accueil gratuit					
			Accueil de Loisirs ACLEEA			Accuei	Accueil ACLEEA	

Seuls les enfants inscrits à l'ACLEEA le mercredi après-midi peuvent manger à la cantine

- s équipes enseignantes sont responsables uniquement du temps d'enseignement.
 - En dehors, les temps périscolaires sont partagés entre la mairie et l'ACLEEA :
 - Accueil matin et soir + mercredi après-midi : ACLEEA (payant)
 - TAP : ACLEEA (gratuit)
 - Restauration : Mairie (payant)
 - Accueil du mercredi midi : Mairie (gratuit)

Les heures d'ouverture d'école:

- ✓ Le matin, <u>l'école ouvre à 8h35</u> et les enfants sont alors pris en charge par les enseignants.
- ✓ Après le déjeuner, l'accueil pour les TAP se fait à partir de 13h20.

Personnes en charge des activités :

Accueil matin et soir la pierre Mara		02.40.85.46.18 07.49.16.59.46	periscolaire@acleea.fr
Accueil matin et soir Jules Ferry		02.40.85.46.13 07.49.02.64.74	periscolaire@acleea.fr
ACLEEA Mercredi après-midi	Delphine Bruneau	02.40.85.46.12	periscolaire@acleea.fr
TAP	Delphine Bruneau	02.40.85.46.12	periscolaire@acleea.fr
Elémentaire la pierre Mara	Patrice Grondin	02.40.86.06.18	ce.0440574k@ac-nantes.fr
Maternelle de la pierre Mara	Cloé Marin-Cudraz	02 40 38 05 82	ce.044055l@ac-nantes.fr
Groupe scolaire Jules Ferry		02.40.86.01.49	ce.0441530z@ac-nantes.fr
Restauration – Inscriptions scolaires - Portail famille	Carole Belkidar	02.40.85.45.77	portailfamille@indre44.fr
Etude surveillée	Anne Réault	02.40.85.59.09	portailfamille@indre44.fr
Accueil mercredi midi 11h45-12h30	Carole Belkidar	02.40.85.45.77	portailfamille@indre44.fr



Dossier inscriptions aux accueils périscolaires 2023-2024



Modalités d'inscriptions sur le portail famille :

Dès à présent, il vous faut compléter ou mettre à jour la « Fiche sanitaire » de votre ou vos enfants, en insérant l'attestation d'assurance scolaire 2023-2024 et en mettant à jour les vaccins si besoin.

A partir du 23 juin et une fois la fiche sanitaire validée par les services de la Ville, vous pourrez choisir les activités auxquelles vous souhaitez l'inscrire en allant dans « S'inscrire à une nouvelle activité » et en sélectionnant l'activité souhaitée vous pourrez compléter l'inscription à l'activité. C'est lors de cette étape que vous pourrez préparer le calendrier sur l'année scolaire en fonction des jours choisis.

Vous pourrez ensuite, ajouter ou annuler vos réservations dans « Effectuer et modifier mes réservations », puis « modifier » ce qui ouvrira le calendrier des présences de votre enfant. Vous pourrez saisir ou modifier les présences de votre enfant sur les jours verts. Faites attention de bien valider votre saisie en cliquant sur « Enregistrer ».

Chaque activité est liée à l'année scolaire. Par exemple : si votre enfant déjeune à la restauration sur l'année scolaire 2022-2023, vous devez de nouveau créer l'activité pour la rentrée prochaine. Il s'agira de la restauration scolaire 2023-2024.

Pour toute interrogation portant sur le fonctionnement du portail famille pour pouvez nous écrire sur <u>portailfamille@indre44.fr</u>.

LES DIFFERENTES ACTIVITES

Activité	Gérée par	Jours concernés	Age concerné	Limite saisie et modification des inscriptions	Contact en cas de besoin
Restauration scolaire	Mairie	LMJV	3 ans et plus	Jeudi de la semaine précédente	portailfamille@indre44.fr
Mercredi midi	Mairie	Mercredi	TPS au CM2	Mardi à 16h	portailfamille@indre44.fr
Etude	Mairie	Lundi, mardi et jeudi	A partir du CEI	Soumis à validation	portailfamille@indre44.fr
Sortie Etude surveillée	Mairie	Lundi, mardi et jeudi	A partir du CE1	La veille	portailfamille@indre44.fr
Mercredi Après-midi	ACLEEA	Mercredi	3 à 12 ans	Ajouts et annulations jusqu'au jeudi minuit la semaine N-2	inscriptionsalsh@acleea.fr
Accueil Matin	ACLEEA	LMMJV	TPS au CM2	Ajouts jusqu'à la veille minuit / Annulations	periscolaire@acleea.fr
Accueil Soir	ACLEEA	LMJV	TPS au CM2	jusqu'au jeudi minuit la semaine précédente	
TAP	ACLEEA	LMJV	GS au CM2	Idem accueil matin et soir	periscolaire@acleea.fr
Centre de loisirs	ACLEEA	LMMJV Vacances	3 à 12 ans	Annulations 2 semaines avant la période jusqu'à minuit Ajout Jeudi s-1	inscriptionsalsh@acleea.fr

LMJV correspond à Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi LMMJV correspond à toute la semaine



CONTACTS

Mairie d'Indre

51 Avenue de la Loire Accueil : 02 40 85 45 85 mairie@indre44.fr www.indre44.fr Portail Famille : indre44.kiosquefamille.fr

Restauration scolaire (inscriptions) et accueil du mercredi midi 02 40 85 45 77 portailfamille@indre44.fr

Étude surveillée 02 40 85 59 09 portailfamille@indre44.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
02 40 85 45 87
ccas@indre44.fr

ACLEEA

TAP et périscolaire Maison des Associations 2 rue du Stade 02 40 85 46 10 periscolaire@acleea.fr www.acleea.fr



